



APPEL A CANDIDATURE

Descriptif de l'emploi

La Mairie de Savas-mépin, recrute **deux animateurs périscolaire et extra-scolaire enfance** (H/F) pour un contrat à durée déterminée de 1 an renouvelable du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023. Merci d'envoyer lettre de motivation et CV à : compta@savasmepin.com

Vous assurez la prise en charge des enfants sur le temps périscolaire et extrascolaire dans le respect du projet pédagogique, des normes de sécurité et dans un objectif de bien-être et de détente des enfants et assurer différents temps de ménage.

Missions :

Périscolaire - Accompagner les enfants sur les différents temps : repas, temps récréatifs, activités... - Préparer et proposer des espaces de jeux - Proposer et mettre en oeuvre des activités éducatives autour de thématiques (sport, culture, citoyenneté ...) - Développer une écoute et un dialogue permanent avec les enfants - Faire connaître et appliquer les règles de vie en collectivité auprès des groupes d'enfants - Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité permettant de garantir les conditions de sécurité de l'accueil des enfants - Ranger le matériel utilisé pour les activités - Rendre compte des éventuelles difficultés ou incidents concernant un ou plusieurs enfants

Restaurant scolaire

Prise en charge des enfants avant et après le repas et assure la sécurité des enfants
Encadrement des enfants au cours du repas : distribution, service et accueil des enfants atteints d'intolérances alimentaires : appliquer les consignes du projet d'accueil individualisé
Rythme soutenu lors du moment repas, station debout, respect des règles d'hygiène et port des vêtements appropriés

Entretien

Entretien des locaux du restaurant scolaire

En plus pour le premier poste :

Nettoyage des locaux de l'accueil de loisirs

Tri et évacuation des déchets courants

Décapage des revêtements de sol

Profils recherchés

Titulaire du BAFA ou équivalent, vous maîtrisez les techniques d'animation de groupe d'enfants et connaissez le fonctionnement des accueils de loisirs ainsi que les règles de sécurité à respecter.

Le BAFA serait un plus. Vous savez utiliser un langage adapté face aux enfants et aux adultes et vous positionner comme un adulte éducateur. Votre sens du travail en équipe, ponctualité et autonomie seront autant d'atouts permettant de mener à bien vos missions.

Rémunération : smic horaire Temps de travail:

Pour le premier poste :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h30 et de 10h45 à 13h30

Mercredi : 11h45 -18h + ménage 18h-20h Contrat à durée déterminée de 22h30 sur 36 semaines scolaires

Pour le deuxième poste : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30-18h + Ménage 18h-19h

Mercredi : 7h15-14h + ménage 14h-15h30

Contrat à durée déterminée de 17h30 heures sur 36 semaines scolaires

Congés scolaires Temps de travail journalier découpé.